

Fontenay aux Roses, le 11 octobre 2012

Monsieur le Maire,

L'Association Conservatoire Soubise s'est impliquée avec beaucoup d'enthousiasme et de détermination à la journée des Assises de la Démocratie locale le 26 novembre par une participation aux réunions d'élaboration de la charte, une aide à la distribution des invitations à la journée du 22, une mobilisation des adhérents de l'association, une animation des ateliers lors de la journée du 26, etc...

Cette démarche nous semblait une excellente opportunité pour impliquer les Fontenaisiens dans les projets importants de la ville et créer une source d'enrichissement de ces projets.

L'Association Conservatoire Soubise avait, lors de cette journée puis à plusieurs reprises, proposé que le devenir du Conservatoire de la rue du Docteur Soubise soit l'un des tout premiers sujets à être traités en co-élaboration. Nous proposons en complément que ce thème soit démarré le plus tôt possible pensant qu'il pourrait parfaitement servir de rodage à la méthode.

Ce qui avait été, avions nous cru comprendre, accepté.

Bien que 10 mois se soient déjà écoulés depuis la journée des assises, l'Association n'a pas jugé bon de relancer officiellement vos services ou vous même directement, les quelques entretiens informels avec Sylvie Lours Gatabin, nous ont d'une part rassurés quant à votre volonté d'engager le processus de Démocratie locale à Fontenay aux Roses et d'autre part nous ont confirmé votre accord pour inscrire le cas du devenir du Conservatoire dans la liste des premiers travaux.

Bien entendu, nous avons informé nos adhérents de cela et nous pouvons vous confirmer qu'ils attendent avec impatience le démarrage de cette réflexion.

Mais les informations parues dans les derniers Fontenay Mag ont beaucoup inquiété l'Association et fait fortement réagir nos adhérents et nous même.

En effet, nous avons découvert que la destruction du pavillon situé 22 rue Lombart et qu'un projet, émanant d'un élu du groupe Ecologie / Les verts, de création d'un verger, d'un jardin de plantes médicinales et d'une mare avaient été décidés récemment.

Nous pensions, que ces décisions, importantes pour notre commune car elles traitent du devenir d'un terrain qui fait l'objet depuis de nombreuses années de l'attention de nombreux habitants de Fontenay aux Roses, avaient été prises dans le cadre de la Charte de démocratie locale.

Nous avons donc interrogé les membres du Comité d'habitants du quartier concerné, Blagis /Gare, sur le déroulement de la procédure mais ceux ci nous ont appris que tant la destruction du pavillon que le projet d'espace vert avaient été décidés sans aucune concertation avec eux.

Ces décisions ayant été prises bien après la journée des assises de la démocratie locale, après la parution officielle de la charte, et même après la constitution du Comité d'habitants du quartier Blagis /Gare, l'Association Conservatoire Soubise s'inquiète fortement de la volonté réelle des élus de pratiquer la démocratie locale dans notre ville .

Très troublés par cette façon de procéder, les membres de l'Association souhaiteraient que vous vouliez bien leur confirmer votre engagement personnel à développer la charte telle qu'elle a été officialisée.

Mais aussi que dans l'affirmative, ce dont nous n'osons pas douter, vous leur confirmiez que tous les élus partagent cet engagement et tout particulièrement ceux qui n'étaient pas présents lors de la journée des assises le 26 novembre, au nombre desquels, nous pensons nous souvenir, comptait l'élu qui a proposé au Conseil Municipal le projet d'espace vert au 22 rue Lombart au mépris complet de la charte de démocratie locale.

Pour les membres de l'Association Conservatoire Soubise, il apparaît que la décision de démarrer dans les meilleurs délais la co-élaboration du projet du devenir du conservatoire de la rue du Docteur Soubise serait la meilleure preuve de l'engagement de la municipalité d'animer une vraie démocratie participative dans notre ville.

Impatients de lire votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Pour l'Association Conservatoire Soubise,

Daniel Marteau 1bis rue du Docteur Soubise
Elias Abou Mansour 5 rue du Docteur Soubise

Copie à Madame Lours Gatabin
Conseillère municipale déléguée en charge de la Vie associative et de la Démocratie Locale